ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 52355

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté avec intérêt la publication, avec retard, du premier bilan de l'évaluation de la loi contre les exclusions adoptée en juillet 1998 demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser la suite qu'elle envisage de réserver aux vives préoccupations, voire aux critiques, de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS) qui a constaté que « l'exclusion ne recule guère, les inégalités persistent et semblent croissantes, les personnes en grande difficulté sont de plus en plus marginalisées » (Le Monde - 14 septembre 2000).

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52355
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5857